



«En finir avec l'économie d'euthanasie»

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4535 - Mardi 24 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Les habitants de Mizrana bloquent les routes depuis trois jours

Page 24

Afin de renforcer le partenariat économique et l'investissement

Plusieurs accords finalisés entre l'Algérie et le Brésil

Page 3

L'évacuation en urgence des Casques blancs

Par Mohamed Habili

Dans la nuit du 21 au 22 juillet, l'armée israélienne a ouvert à sa frontière avec la Syrie, rompant du même coup avec la conduite observée par lui jusque-là, des passages à quelque 400 Casques blancs syriens accompagnés de leurs familles, qui ont ensuite été acheminés vers la Jordanie. De là, ils seront évacués qui vers la Grenade-Bretagne, qui vers l'Allemagne, qui vers le Canada. Cette opération de sauvetage a été réalisée sur demande des Etats-Unis. Au début, les chiffres ne concordaient pas. Des sources parlaient de 400 Casques blancs évacués d'urgence, pour leur éviter de tomber entre les mains des troupes syriennes, et d'autres plutôt du double. Il a fallu attendre les précisions à ce sujet du gouvernement jordanien, qui a fixé le nombre des évacués, à moins qu'il ne faille dire des exfiltrés, à 422 personnes. Sont-ce les dernières évacuations des membres de cette organisation pour le moins controversée, constamment placée sous les feux de la rampe, notamment depuis la bataille d'Alep, ou y en aura-t-il d'autres ? On ne le sait toujours pas. La propagande occidentale, au moins aussi active que celle du camp opposé, s'en va répétant que c'est pour sauver la vie de gens qui en ont tant fait pour extraire celle des autres de sous les décombres causés par les bombardements russes et syriens que cette opération a été montée.

Suite en page 3

Une «menace réelle», selon l'Institut Pasteur d'Algérie

Alerte au moustique tigre



PH/D. R.

«Moustique tigre», la dénomination pourrait renvoyer au titre d'un film de science-fiction sur lequel se rueraient les fans de ce type de cinéma, mais en réalité, c'est autre chose puisque il y va de la santé publique. Ainsi, sa présence étant signalée en Algérie pour la première fois en 2010 dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Oran, Alger et Jijel, aujourd'hui, malgré les mesures prises, l'Institut Pasteur d'Algérie parle d'une «menace réelle pour les wilayas du littoral algérien et les zones humides».

Lire page 2

Africom

Déploiement de drones armés américains au Niger

Page 3

«Sérénade des prénoms»

Quand l'art de conter s'unit avec le chant andalou

Page 13

Une «menace réelle», selon l'Institut Pasteur d'Algérie

Alerte au moustique tigre

■ «Moustique tigre», la dénomination pourrait renvoyer au titre d'un film de science-fiction sur lequel se rueraient les fans de ce type de cinéma, mais en réalité, c'est autre chose puisque il y va de la santé publique. Ainsi, sa présence étant signalée en Algérie pour la première fois en 2010 dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Oran, Alger et Jijel, aujourd'hui, malgré les mesures prises, l'Institut Pasteur d'Algérie parle d'une «menace réelle pour les wilayas du littoral algérien et les zones humides».

Par Lynda Naili

Ces dernières semaines, et en raison des fortes températures mais surtout à cause de l'insalubrité de l'environnement direct des citoyens, le moustique tigre, sagement appelé *Aedes albopictus*, occupe nettement l'actualité nationale tellement ses piqûres peuvent provoquer de graves problèmes de santé, à tel point qu'une conférence de presse lui a été dédiée hier à Alger par l'Institut national de la santé publique (INSP) et que l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a jugé utile d'en faire une campagne de sensibilisation et d'information. A ce titre, l'IPA, estimant que le moustique tigre est une «menace réelle pour les wilayas du littoral algérien et les zones humides», dans la mesure où «ses larves se développent essentiellement dans des gîtes larvaires produits par les habitants eux-mêmes (réceptifs, ustensiles, pneus usagés, etc. abandonnés et contenant de l'eau)», il indiquera qu'en termes de «mesures prises ou à entreprendre», ses services spécialisés ont «déjà» lancé une campagne d'information et de sensibilisation des citoyens, à travers les différents médias. En outre, estimant que «le contrôle de la densité de ce moustique est faible» pour peu qu'une «large sensibilisation de la population-soit faite», l'IPA expliquera que la surveillance entomologique à l'aide de pièges pondoires (pour détecter les œufs du moustique) se poursuivra afin de «suivre les densités de ce moustique au niveau des zones colonisées et, également, pour évaluer l'impact de la démoustication». En cas



PH.D.R.

d'un diagnostic positif du virus de la dengue, du chikungunya ou du zika, un traitement par thermo-nébulisation à l'aide de Deltaméthrine doit être immédiatement réalisé. Toutefois, les services de l'IPA préviennent que les traitements insecticides, dits «de confort», préconisés pour réduire la nuisance, «ne doivent pas être réalisés à long terme car ils peuvent causer une résistance aux insecticides utilisés». Par ailleurs, en matière de coopération et dans le cadre des échanges scientifiques et de formation, l'IPA a entrepris une collaboration scientifique avec l'Entente interdépartementale de

démoustication du littoral méditerranéen (EID), organisme français chargé de la lutte contre le moustique tigre.

Dressant un diagnostic de ce phénomène, l'IPA soulignant la rapidité de la propagation de cet insecte volant «d'un pays à l'autre», en Algérie, il indiquera que la présence fortuite du moustique tigre a été signalée pour la première fois, en juin 2010, à Larbaa-Nath-Iraten, dans la wilaya de Tizi-Ouzou où un seul spécimen avait été capturé. Depuis, aucune activité de ce moustique n'a été signalée dans la région, assure la même source. Cinq ans plus tard, poursuit

l'IPA, en décembre 2015, suite à des plaintes des habitants d'une forte nuisance occasionnée par les moustiques, durant l'été, les entomologistes de l'IPA avaient confirmé l'introduction de cette espèce à Ain Turk, Oran. Une forte nuisance du moustique tigre avait également été signalée en juillet 2016 à Alger par des habitants du quartier Zonka, entre Birhadem et Ain Naadja, poursuit la même source qui relève que la prospection entomologique avait confirmé la présence de ce moustique à tous les stades de son développement (œufs, larves et adultes). Suite à quoi, enchaînera l'IPA,

des opérations de démoustication avaient été lancées par Hurbal (l'établissement en charge de l'hygiène urbaine et de la protection de l'environnement dans la wilaya d'Alger), et se sont poursuivies jusqu'à la disparition du moustique, rappelle l'IPA. Le moustique récidivera en août 2017 au Vieux Kouba-Alger où des habitants se sont plaints de piqûres particulières de moustiques. Une enquête entomologique avait été réalisée afin d'identifier l'espèce. Les captures avaient montré la présence du moustique tigre avec une densité élevée à tous les stades de son développement. Ainsi, selon l'IPS, des traitements insecticides par le produit Deltaméthrine en fumigation avaient concerné toutes les habitations où les œufs et larves de moustique tigre avaient été constatés et avaient duré plusieurs mois. Mais malgré tous les efforts déployés par les services de démoustication d'Hurbal, le moustique tigre s'était propagé vers d'autres localités de la capitale, à savoir Saoula, Khraçia et Hussein Dey. A l'est du pays, une prolifération de ce moustique avait été confirmée en août 2017 à Jijel. Et pour cause, le moustique tigre prolifère en zone urbaine, s'adapte facilement aux différents biotopes et ses œufs résistent longtemps à la dessiccation, c'est-à-dire l'action de dessécher le milieu dans lequel ils se trouvent. De plus, cette espèce est réceptive au virus du chikungunya, de la dengue et du zika, alertent les mêmes services.

L. N.

Inscriptions

L'Université d'Alger 3 «prête» à accueillir les nouveaux bacheliers

Le recteur de l'université Alger III, Rabah Cheriet a affirmé, hier, que son établissement universitaire était prêt à accueillir les nouveaux bacheliers 2018 en vue de les assister et les orienter dans leurs inscriptions universitaires. «Nous sommes prêts à accueillir les nouveaux étudiants, d'autant plus que nous leur avons consacré un personnel administratif et pédagogique spécialisé à même de les prendre en charge et répondre à toutes leurs questions», a assuré M. Cheriet à l'adresse des nouveaux lauréats du Bac, dans une déclaration à la presse à la veille de l'organisation des «Portes ouvertes» au niveau des établissements d'enseignement supérieur qui s'étalera jusqu'au 30 juillet courant. La modernisation des universités aura un grand rôle dans l'allègement de la pression, tant au niveau des établissements universitaires que chez les étudiants, a précisé M. Cheriet qui a affirmé

que différentes informations relatives aux branches de formation et aux spécialités dispensées au niveau des établissements universitaires seront fournies aux nouveaux lauréats. L'Université Alger 3 est composée de la Faculté des sciences économiques et de gestion, la Faculté des sciences politiques et relations internationales et la Faculté des sciences de l'information et de la communication, ainsi que de l'Institut d'éducation physique et du sport, avec un nombre d'étudiants estimé à plus de 50 000, dont 46.000 en Licence et Master. L'Université d'Alger 3 a connu, cette année, la sortie de 12 000 étudiants, dont 9 000 diplômés en Licence et 3 000 diplômés en Master. Pour rappel, les nouveaux bacheliers qui auront obtenu leur numéro spécial auprès des lycées pour les scolarisés, ou auprès des directions d'Education de wilaya pour les candidats libres, sont appelés à être au rendez-vous

pour le lancement de la période des pré-inscriptions qui s'étalera du 26 au 28 juillet courant et des inscriptions définitives, dont le dernier délai a été fixé au 16 septembre 2018. Les pré-inscriptions seront validées entre le 29 et 30 juillet, permettant également aux nouveaux bacheliers de modifier leurs précédente fiche de vœux pour être réorientés conformément à la seconde fiche de vœux. Les résultats des affectations seront annoncés en ligne le 7 août au soir, après le traitement des choix dans la période du 31 juillet au 7 août. La deuxième étape des pré-inscriptions, de réorientations, de concours et d'entretiens pour les domaines concernés aura lieu entre le 8 et 12 août. A ce propos, les étudiants ayant été orientés vers le domaine science et technologie (ST) doivent déposer un certificat médical au niveau de l'établissement d'accueil et passer un entretien. Il s'agit des écoles supérieures d'en-

seignement, instituts de sciences et technologies appliquées, quelques cycles licence et licence en imam (prédication). Les cas d'échec aux concours et entretiens ainsi que les demandes de réorientation seront traités entre les 13 et 16 août. Les résultats de l'orientation seront connus le 16 août. La plateforme consacrée à l'hébergement sera ouverte du 8 au 15 août, tandis que les inscriptions définitives et le dépôt des dossiers des œuvres sociales auront lieu entre les 2 et 6 septembre. La phase de traitement des cas exceptionnels, par les établissements d'enseignement supérieur, et la réouverture des plateformes consacrées à l'hébergement, la bourse et le transport sont programmés entre le 2 et le 16 septembre, dernier délai des inscriptions définitives au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Selma H./APS

Afin de renforcer le partenariat économique et l'investissement

Plusieurs accords finalisés entre l'Algérie et le Brésil

■ L'Algérie et le Brésil avaient convenu lors d'une réunion de travail qui a regroupé le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel avec le ministre brésilien des Relations extérieures, Aloysio Nunes Ferreira Filho, qui effectue une visite de travail en Algérie, de finaliser certains accords pour permettre aux entreprises des deux pays de travailler dans un confort et avec toutes les garanties voulues.

Par Louiza Ait Ramdane

«**N**ous avons convenu de finaliser certains accords qui méritent d'être revus pour donner une assise juridique à cette coopération pour permettre aux entreprises des deux pays de travailler dans un confort et avec toutes les garanties voulues», a déclaré hier, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel qui a relevé que les échanges entre les deux pays s'élevaient à 3,5 milliards de dollars, ce qui est «très peu» par rapport aux capacités des deux pays. Messahel a ajouté que l'Algérie et le Brésil se sont engagés pour réunir, dans les brefs délais, les chambres de commerce des deux pays et mettre en mouvement le forum des hommes d'affaires, relevant qu'il y a des secteurs à identifier notamment l'industrie, l'agriculture et les travaux publics pour bénéficier de l'expérience brésilienne. «Le marché algérien est très porteur, car la sécurité et la paix sont garanties pour les investissements», a-t-il soutenu, ajoutant qu'un processus est en cours pour renforcer également la coopération dans le domaine de la sécurité de la défense.

L'Algérie a tissé avec le Brésil des relations très fortes, notamment dans le sillage de la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans ce pays en 2005, laquelle a constitué une grande étape pour la relance de cette coopération. «Nos deux pays travaillent ensemble dans les foras internationaux et nos deux pays sont



PVID, R.

contre les ingérences extérieures d'où qu'elles viennent dans les affaires internes des pays», a indiqué encore Messahel, qui souligne : «Nous sommes pour le règlement des conflits dans le cadre du dialogue et de la concertation pour asseoir un monde apaisé», a-t-il dit, mettant en avant la coopération entre les deux pays au sein notamment de l'ONU et des pays non-alignés. Messahel a indiqué, en outre, avoir échangé avec son homologue brésilien l'expérience algérienne, notamment dans le domaine de la concorde civile et de la réconciliation nationale, ainsi que dans l'approfondissement de la démocratie.

Pour sa part, le ministre brésilien des Relations extérieures, Aloysio Nunes Ferreira Filho a appelé à renforcer le partenariat économique et à faciliter les

investissements entre l'Algérie et le Brésil, soutenant que les relations politiques entre les deux pays sont «très harmonieuses». «Nous avons souligné la nécessité de stimuler le partenariat économique pour faciliter les investissements», a-t-il indiqué, ajoutant que sur le plan économique il fallait faire davantage, dans le sens de leur diversification et leur approfondissement pour des relations plus denses entre les entreprises. M. Ferreira Filho a indiqué que sa visite en Algérie témoignait de la détermination du gouvernement brésilien de poursuivre dans la voie des relations exceptionnelles entre les deux pays, tant les deux pays partagent des principes fondamentaux notamment, l'attachement à l'aspect social du développement économique et la non-ingérence dans

les affaires internes des pays. Evoquant son séjour en Algérie durant les années 70, en tant qu'exilé politique, il a dit retrouver un pays qui a «beaucoup progressé dans tous les domaines, de plus en plus présent dans les affaires internationales et dont l'influence s'agrandit». «Les deux pays ont cette ambition d'être des facilitateurs et des promoteurs de la coopération et de la paix dans nos régions», a-t-il conclu.

A l'occasion, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Institut Rio Branco relevant du ministère brésilien des Relations extérieures pour la promotion de la formation dans le domaine diplomatique.

L. A. R.

Africom

Déploiement de drones armés américains au Niger

Le commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) a annoncé le déploiement effectif de drones armés au Niger, précisant qu'aucune mission offensive n'a été menée jusqu'ici. «En coordination avec le gouvernement nigérien, Africom a armé des drones ISR (Intelligence, Surveillance and Reconnaissance) au Niger pour améliorer notre capacité combinée à répondre aux menaces et autres problèmes de sécurité dans la région», a déclaré la porte-parole d'Africom, Samantha Reho, à Voice of America. «Le Niger est situé dans un endroit stratégique, entouré sur trois fronts par des organisations terroristes basées en Libye, au Mali et au Nigeria», a ajouté Reho. Le ministre de la Défense nigérien, Kalla Mountari, qui s'est

exprimé récemment à Voice of America a confirmé le déploiement de ces engins tueurs dans le sillage des menaces grandissantes des groupes terroristes au Sahel. «Ils (les Etats-Unis) ont répondu à nos appels. C'est énorme car cela servira de moyen de dissuasion pour les terroristes qui veulent nous attaquer», a déclaré Mountari à ce propos. Les deux pays avaient conclu l'année dernière un mémorandum d'entente autorisant le déploiement de drones tueurs à partir de la capitale Niamey et d'Agadez. L'armée américaine qui employait déjà au Niger des drones pour des besoins de renseignement avait poussé depuis quelques années pour que ces engins soient armés. L'embuscade à Tongo Tongo qui a coûté la vie à quatre

soldats américains en octobre dernier a accéléré le déblocage de la situation. Alors que ces drones déployés sur une base militaire à Niamey survolent déjà le Niger, aucune frappe de précision ciblant des groupes terroristes n'a été lancée, selon «Stars and Stripes» le quotidien des forces armées des Etats-Unis à l'étranger qui cite le commandement d'Africom. Sur le terrain, le Pentagone a déployé 800 soldats au Niger, soit le deuxième plus important contingent d'Africom après celui de Djibouti. Les forces américaines prévoient de mener des missions offensives au-delà des frontières de pays sahéliens pour frapper des cibles en Libye, au Mali, au Tchad et au Nigeria. Ces frappes seront menées à partir de la base d'Agadez, dont la construc-

tion sera achevée cette année. L'accord passé entre Africom et le gouvernement nigérien suscite déjà l'inquiétude de la société civile qui dit craindre les risques de victimes collatérales civiles parmi les populations nomades de la région. L'ancienne administration d'Obama qui voulait mettre fin à la polémique qui avait entouré ce sujet sur lequel elle avait souvent refusé de s'exprimer, a révélé en 2016, pour la première fois, le nombre de civils tués au Pakistan, au Yémen et en Afrique. Elle avait, alors, avancé un nombre oscillant entre 64 et 116 victimes civiles tuées depuis 2009. Mais ces chiffres restent de loin inférieurs aux estimations des ONG et des organisations de défense des droits de l'homme qui évaluent ces pertes humaines à plus 1 100 victimes.

LA QUESTION DU JOUR

L'évacuation en urgence des Casques blancs

Suite de la page une

Ce n'est pas de cela qu'ils sont accusés et recherchés par le camp opposé, mais de quelque chose de beaucoup plus grave : d'avoir mis en scène les attaques chimiques pour les faire imputer à l'armée syrienne, et pour certains du moins de les avoir eux-mêmes perpétrées. De sécuristes neutres qu'ils ont censé être au départ, ils se sont vite transformés en protagonistes dans le conflit syrien, n'hésitant pas à l'occasion à s'afficher aux côtés des groupes rebelles les moins fréquentables, s'avérant d'autant plus redoutables qu'ils se spécialisaient dans la propagande. En un rien de temps, ils vont être montés en épingle par les médias, européens notamment, dont la partialité dans ce conflit est manifeste. On ne voit pas Israël permettre ne serait-ce qu'à un seul combattant rebelle de se mettre à l'abri derrière ses frontières. On ne voit d'ailleurs personne se soucier du sort de ceux qui ont combattu par les armes Damas, maintenant qu'il ne fait plus de doute qu'ils sont en train de perdre la guerre. Et pour cause, ils ne sont pas en danger de mort. Ceux qui par contre le sont, ce sont les Casques blancs, dont les actions (pacifiques ou non, telle est la question) de secours, étaient destinées à obliger la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis à intervenir contre le régime syrien. Ont-ils été mis sur pied uniquement dans ce but, ou se sont-ils laissés aller à prendre position dans le conflit ? Qu'ils aient été financés par les puissances occidentales, le fait est indéniable. Cela seul déjà ne plaide pas en leur faveur. Mais quand en avril 2016, les Etats-Unis ont refusé l'entrée sur leur territoire de leur chef Raed Saleh, alors même qu'il était déjà question de l'organisation pour le prix Nobel de la paix, pour beaucoup le doute n'était plus permis sur la nature de cette dernière, d'ailleurs une création occidentale. Les Américains ne se sont pas arrêtés là, puisqu'en mai 2018, au lendemain de la bataille de Douma, marquée par une attaque chimique des plus douteuses, ils annoncent suspendre leur financement aux Casques blancs.

M. H.

L'usage de drones par la CIA et les forces spéciales du Pentagone a toujours été tenu secret malgré les appels des ONG à reconnaître et rendre publiques ces bavures. Ces ONG ont accusé les autorités américaines de sous-estimer les pertes humaines dans leur guerre contre le terrorisme.

K. L.

Industrie électronique

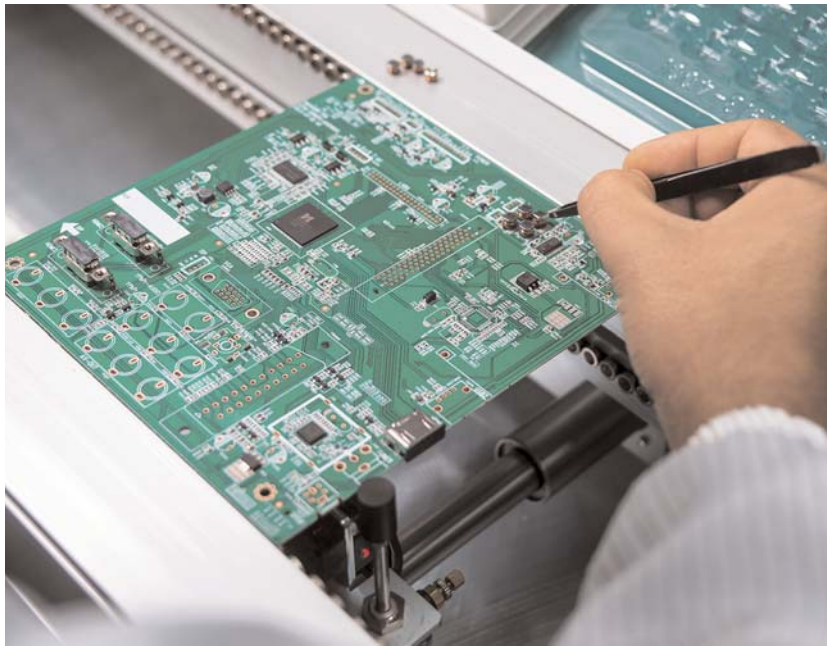
Bomare Company passe à la version 2015 de la norme ISO 9001

■ Bomare Company, premier opérateur algérien à exporter ses produits électroniques «Stream System» vers le marché européen, annonce via un communiqué l'obtention, en juillet 2018, de la certification ISO 9001 dans sa toute dernière version 2015, devenant ainsi parmi les premières entreprises dans le domaine de l'industrie électronique en Algérie à l'acquiescer.

Par Ali Zidane

En plus de l'expérience et des compétences acquises dans le domaine de l'industrie électronique depuis 17 ans d'activité, la certification ISO 9001 v2015 apporte des changements profonds quant à la manière par laquelle une entreprise est en mesure de gérer ses activités pour être qualifiée d'entreprise de qualité. Elle intègre l'analyse de risque, la prise en compte de l'environnement externe et place la satisfaction continue des clients et toutes les parties intéressées au cœur de sa stratégie.

Visiblement très satisfait, Ali Boumediene, directeur exécutif de l'entreprise, s'est réjoui : « Cette consécration est le fruit de l'engagement de Bomare Company et tous ses employés à mettre à niveau son organisation et ses produits aux normes internationales, elle consolide et récompense la démarche qualité engagée qui a fait le succès de Bomare Company, non seule-



PHO. R.

ment en Algérie, mais aussi en Europe.

Bomare Company confirme son objectif de «satisfaire l'ensemble de sa clientèle, ses partenaires et ses fournisseurs, grâce à une offre de qualité adaptée à toutes les exigences, un système de management qui répond aux normes internationales les plus rigoureuses et une gestion opérationnelle efficace».

Rappelant que les produits de Bomare Company sous la marque commerciale Stream System sont labélisés Bassma Al Djayziria (taux d'intégration supérieur à 40%), certifiés CE «Conformité Européenne» et RoHS «La Directive européenne RoHS qui vise à limiter l'utilisation des substances dangereuses» respectant ainsi l'environnement dans lequel nous vivons. Ces produits et services sont disponibles sur le marché algérien et européen (Espagne, Portugal, Italie...).

A. Z.

Selon l'ONS

L'inflation moyenne annuelle à 4,6%

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,6% jusqu'à juin 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel en juin 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois allant de juillet 2017 à juin 2018 par rapport à la période allant de juillet 2016 à juin 2017. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de juin 2018 par rapport à celui du mois de mai 2018, elle a augmenté de 1,1%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont inscrit une hausse de 2% en juin dernier par rapport à mai 2018. A titre d'exemple, les prix des produits agricoles frais ont grimpé de 3,2% en raison, essentiellement, de l'augmentation des prix des

légumes (+6,6%), de la pomme de terre (+22,6%) et de la viande blanche (+9,6%). En revanche, certains produits ont affiché des variations négatives, principalement les œufs (-14,4%) et le

poisson (-15,1%). Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré une hausse de 0,8%, selon l'ONS. Par ailleurs, les prix des produits manufacturés ont

haussé de 0,4%, alors que les services ont connu une relative stagnation. Par groupe de biens et services, les prix de l'habillement-chaussures ont enregistré une hausse mensuelle de 1,6%.

Le reste des groupes s'est caractérisé par des variations modérées des prix, selon la même source. Pour rappel, la loi de finances 2018 prévoit une inflation de 5,5%. **Yanis F.**

Lutte contre les feux de forêt

Bedoui insiste sur la préservation du patrimoine forestier

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a insisté, hier à Saïda, sur la nécessité de consacrer la culture de préservation du patrimoine forestier. En entamant une visite de travail de deux jours dans la wilaya, le ministre a donné le coup d'envoi des activités de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêt et récoltes agricoles, dans la région de Barbour, dans la commune de Youb. Il a estimé que les surfaces boisées constituent une richesse inestimable et la société tout entière doit se mobiliser pour la préservation de ce patrimoine par des actions de sensibilisation et de proximité en direction des citoyens. Nouredine Bedoui a également mis l'accent sur l'investissement

en milieu forestier, donnant des instructions aux responsables de la Conservation des forêts pour l'ouverture de pistes, la création de points d'eau en zones boisées et l'octroi de projets entrant dans le cadre du programme d'urgence dont a bénéficié la wilaya, à la société nationale de génie rural selon la formule de gré à gré. Cette colonne mobile relevant de la Protection civile est composée de 50 agents disposant des équipements et moyens d'intervention et de lutte contre les feux de forêts. Par ailleurs, le ministre a procédé, dans la même commune, à l'inauguration d'un hôpital de 60 lits, réalisé pour un coût d'un milliard DA et couvrant plusieurs spécialités médicales. Répondant à une préoccupation sur la disponibilité de postes

d'emploi exprimée par de jeunes rencontrés à l'issue de l'inauguration de cette infrastructure, le ministre a insisté sur l'investissement au sein des collectivités locales en vue de créer de la richesse, appelant, dans ce contexte, les jeunes porteurs de projets à créer des micro-entreprises au titre des dispositifs de soutien à l'emploi. Nouredine Bedoui a assuré que l'Etat s'intéresse aux jeunes diplômés des universités et les accompagne pour réaliser leurs projets et générer des emplois et de la richesse. Le ministre poursuit sa visite de travail dans la wilaya en inspectant et inaugurant plusieurs projets de développement dans différents secteurs.

Fatah B.

Marine

Le voilier-école «El-Mellah» fait escale au port d'Oran

Le voilier-école «El-Mellah» a fait escale hier au niveau du port d'Oran en provenance du port de La Valette à Malte, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la cadre de la quatrième phase de la campagne d'instruction «ETE-2018», le voilier-école «El-Mellah» numéro de

bord (938) a effectué, ce lundi 23 juillet 2018, une escale au niveau du port d'Oran en provenance du port de La Valette à Malte, où il a été accueilli par le Commandant de la Façade maritime Ouest (2^e Région militaire)», précise la même source. «Au cours de cette escale, l'équipage du voilier-école «El-Mellah» qui effectue sa

première campagne d'instruction cette année, durant la période du 30 juin au 5 août 2018, effectuera une visite de courtoisie au Commandant de la 2^e Région militaire et aux autorités locales de la wilaya d'Oran. En outre, plusieurs activités sportives et culturelles seront organisées au profit des élèves», souligne le commu-

niqué. Il est à signaler que le circuit de la campagne d'instruction «ETE-2018», dont bénéficient 99 élèves officiers de carrière en première année de formation LMD à l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust, «durera 35 jours, dont 20 de navigation dans le bassin Ouest de la Méditerranée avec plusieurs escales dans des

ports nationaux et étrangers, et permettra aux élèves d'appliquer leur connaissances théoriques acquises au sein de l'Ecole, dans le cadre de leur cursus de formation, et aussi de tester leurs capacités à s'acclimater aux conditions réelles de navigation», ajoute le MDN. **M. L.**

Amine Adel Bengherabi :

«En finir avec l'économie d'euthanasie»

■ Enseignant formateur en économie/finances à l'Institut Supérieur de Gestion & de Planification (ISGP), Amine Adel Bengherabi, revient sur les pages du «Jour d'Algérie», sur différents sujets d'actualité économique qui ont marqué l'année en cours : les mesures de limitation des importations, la baisse des réserves de change, le retour de la politique du cabas, la production nationale...

Entretien réalisé par Lynda Naïli

Le Jour d'Algérie : Avec une facture d'importation toujours faramineuse et des réserves de change en baisse continue, est-ce à dire que la batterie de mesures prises jusque-là par le gouvernement n'était pas la bonne solution ?

Amine Adel Bengherabi : Le gouvernement a choisi de substituer les importations par la production nationale, en adoptant des mesures protectionnistes d'un côté et en encourageant la production nationale d'un autre côté. C'est ce que l'économiste allemand Friedrich List appelle le «protectionnisme éducateur». Ce type d'approche peut être payant mais attention aux dérives. En effet, il est impératif au gouvernement de fixer aux producteurs algériens des échéances en matière de production, car dans ce type de stratégie, le protectionnisme ne peut être que temporaire, le temps que les producteurs algériens se mettent à niveau, développent un avantage concurrentiel et puissent par la suite faire face à la concurrence internationale. Si c'est le cas, l'économie nationale ne pourra que mieux se porter. Toutefois, le gouvernement doit faire attention à ce que ce protectionnisme temporaire ne devienne permanent, car les producteurs nationaux, qui bénéficient actuellement d'une rente de situation, feront tout leur possible pour la maintenir, puisque comme tout agent économique, ils sont des chercheurs de rente.

Sachant que l'arrêt des importations est impossible dans la mesure où elles sont un facteur primordial dans la balance commerciale de tout pays, pourquoi nous n'arrivons pas à avoir une production nationale digne de ce nom, sachant que l'Etat a toujours accordé des aides et avantages et autres facilitations financières, fiscales et foncières ? Qu'est-ce qui cloche finalement ?

De nos jours, il est invivable de vivre en autarcie, tant les économies sont devenues interdépendantes. De plus, dans un premier temps, plus un pays exporte, plus il aura tendance à importer, comme c'est le cas actuellement, surtout quand il s'agit de produire des biens, tant les producteurs ont besoin de matières premières. Toutefois, l'idée fondamentale est d'essayer d'effectuer la plus grande quantité de travail dans le pays, ce qui implique à terme une baisse des importations en volume et une hausse des exportations en volume. Cette notion est



Ph. > E. Sonay/L.A.

étroitement liée à celle du taux d'intégration, qui nous renseigne sur la valeur ajoutée créée par une entreprise en vue de sa production. Plus ce taux d'intégration est élevé, plus la richesse créée par l'entreprise est importante. Ainsi, il est évident que la production nationale est aujourd'hui qualifiée d'importation déguisée. Cela ne peut être qu'ainsi. Mais le gouvernement doit limiter cette période censée être transitoire dans le temps, en annonçant par exemple en ce qui concerne le secteur automobile (qui fait actuellement le plus de bruit), que les importations de véhicules seront possibles à partir de janvier 2022 d'un côté et en exigeant des taux d'intégration progressifs aux producteurs nationaux. En effet, si c'est le cas, ces derniers seront obligés de développer un avantage comparatif.

Aussi, vous me dites que le gouvernement a toujours encouragé l'investissement. Essayons de raisonner par l'absurde. Si tel était le cas, il n'y a aucune raison pour que la production nationale ne se développe pas. La question à mon avis la plus pertinente serait de se demander si la stratégie du gouvernement en matière d'investissement est efficace. Nous savons tous que ce n'est pas le cas. A mon avis, le développement de l'activité économique doit se faire en adoptant une stratégie claire, dans une logique de «laissez-passer, laissez-faire». Il faudrait en finir définitivement avec l'économie d'euthanasie. Tant que l'Etat est l'acteur majeur de l'économie,

cette dernière ne pourra se développer. Il est impératif que le gouvernement s'en tienne à son rôle de régulateur et se retire progressivement des affaires. Le secteur privé ne pourra se développer que par lui-même et tant qu'il sera dépendant de la politique du gouvernement, ceci ne pourra se réaliser, comme c'est le cas aujourd'hui puisque le secteur privé algérien n'existe que dans l'ombre du gouvernement.

La limitation des importations n'est-elle pas un risque d'un retour à la politique du cabas avec tous les dangers que cela présente ?

Effectivement, les agents économiques ont tendance à s'adapter. Si certaines marchandises ne sont plus disponibles, des agents économiques opportunistes, qui sont à la recherche du profit, trouveront un autre moyen de les fournir. L'Algérie ne fait pas exception et la limitation des importations implique le retour au «cabas». Toutefois, cela ne représente pas à mon avis un risque important. Si l'importation d'un bien est interdite, c'est le rôle des services des douanes de faire appliquer la loi. Certes, il y aura toujours des marchandises qui passeront les «mailles du filet» et ceci est le cas dans tous les pays du monde. Mais si les services des douanes sont performants, il n'y a aucune raison pour que cela représente un quelconque risque.

Selon les récentes déclarations officielles, plus de 2000 mds dollars sont tirés de la planche à billets, malgré cela les réserves de change continuent à baisser malgré une hausse des prix du pétrole ces derniers mois. Où va cet argent ? N'est-ce pas là de préparer le recours à l'endettement extérieur en 2019.

Tout d'abord, commençons par les réserves de change. Ces dernières représentent les avoirs en devise et en or que possède la Banque d'Algérie afin de combler les déficits extérieurs. Ces réserves de change indiquent donc la capacité d'un pays à résister à un choc extérieur. En Algérie, le fait que ces réserves de change ont baissé indique que nos exportations n'arrivent toujours pas à couvrir nos importations, malgré la réduction de ces dernières et ceci est dû fondamentalement à la chute du cours du pétrole (même s'il a augmenté dernièrement), tant nos exportations ne couvrent toujours pas nos importations. Malgré tout, les réserves de change de la Banque d'Algérie restent toujours à un niveau acceptable. Maintenant, parlons de la planche à billets. Le recours au seigneurage (c'est le mot savant qui qualifie la planche à billets) se fait quand le gouvernement n'est plus capable de financer ses dépenses. C'est pour cela que le sujet ressurgit à chaque nouvelle loi de finances, puisque cette dernière est censée nous redonner les recettes et dépenses du

gouvernement. Ainsi, il est clair qu'étant donné la situation économique actuelle, le gouvernement a de plus en plus de mal à financer son «train de vie». Pour faire face à cette conjoncture, le gouvernement a plusieurs options. Premièrement, il peut décider de réduire ses dépenses en adoptant une réelle politique d'austérité. Mais étant donné que l'Etat est un acteur économique majeur, ceci pourrait nuire fortement à l'économie algérienne. Deuxièmement, le gouvernement peut envisager d'augmenter les impôts et taxes, mais ceci ne va pas dans le sens de l'investissement.

Troisièmement, l'Etat peut avoir recours à l'endettement. Dans un premier temps, l'Etat a tenté le coup en ayant recours à l'endettement interne, à travers le lancement d'un emprunt obligataire qui apparemment n'a pas été d'une grande réussite. L'endettement extérieur pourrait être aussi une option, mais le gouvernement ne l'a pas retenu. Et je pense que l'endettement extérieur dont a tant souffert l'Algérie durant les années 1990 y est pour beaucoup.

Ainsi, le gouvernement a choisi le seigneurage qui n'est finalement qu'une autre manière de taxer les agents économiques et qui est même plus efficace que la fiscalité. En économie, nous parlons de taxe inflationniste. En effet, le recours à la planche à billets génère de l'inflation, ce qui érode le pouvoir d'achat de tous les dinars en circulation. D'ailleurs, concernant l'exercice budgétaire 2018, le gouvernement a clairement vu ses dépenses exploser et ses recettes baisser, ce qui a nécessité une loi de finances complémentaire. Cette dernière annonce d'ailleurs des objectifs de croissance à la baisse, ce qui implique des recettes à la baisse aussi. Pour faire face à d'un côté la hausse des dépenses et d'un autre côté la baisse des recettes, le gouvernement a décidé encore une fois d'avoir recours à la planche à billets. Mais ceci ne peut être sans conséquences. En effet, ceci témoigne d'une non-maîtrise des dépenses de la part du gouvernement. Et si la tendance se confirme, il est à craindre une inflation importante d'ici la fin de l'année 2018. De plus, si le gouvernement continue d'avoir systématiquement recours à la planche à billets dans les années à venir, l'inflation sera de plus en plus importante et il aura encore besoin de plus de billets et en imprimera encore plus. Et à terme, l'économie algérienne risque de se retrouver en situation d'hyperinflation. Au final, les décideurs ont beau annoncer qu'ils maîtrisent la situation, mais personne ne peut défier la plus ancienne des lois économiques. L. N.

Constantine

Lancement de l'université d'été sous le slogan «entrepreneuriat et innovation»

■ La quatrième édition de l'université d'été a été lancée dimanche à la faculté d'informatique de l'université Abdelhamid-Mehri de Constantine, sous le slogan «entrepreneuriat et innovation».

Par Hatem N.

Cette édition qui devra se poursuivre jusqu'au 26 juillet courant, accueillera 260 étudiants de nombreuses universités nationales représentant plus de 20 wilayas, a indiqué la directrice de la Maison de l'entrepreneuriat, Sandra Saïbi, soulignant que des représentants de l'Agence locale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) ainsi que de nombreux acteurs du secteur économique seront présents. La même source a fait savoir que la majorité des participants sont des diplômés de licence ou master de différentes universités. Au cours de cette université d'été, une formation sur les méthodes et techniques de créa-

tion et de gestion d'une entreprise ou d'un projet sera dispensée, rappelant le rôle important de ces initiatives pour «inculquer l'esprit d'entrepreneuriat dans le milieu universitaire». Pour sa part, le directeur par intérim de l'antenne locale de l'Ansej Abdelhakim Aouat, a mis en exergue «l'importance des accords conclus entre l'Ansej de Constantine et les différents partenaires économiques dans l'accompagnement des universitaires porteurs d'idées créatives et de projets». Pas moins de 1 754 micro-entreprises ont été créées dans divers domaines par des diplômés universitaires depuis la création de l'Ansej Constantine, dont 506 ont été créées par des femmes universitaires. H. N./APS



Mostaganem

Le parc des loisirs Mostaland est «sécurisé», selon la responsable

Le drame survenu récemment au parc des loisirs de Mostaland, lorsqu'un tigre en captivité a arraché le bras à une fillette qui s'est trop rapprochée de la cage, a suscité moult questions au sujet de la sécurité des visiteurs fréquentant en grand nombre ce complexe touristique situé dans la wilaya de Mostaganem.

La directrice de l'entreprise de gestion du parc, Samia Benmehal, a assuré à l'APS : «Le zoo et les autres sites d'attractions présentent toutes les conditions de sécurité aussi bien pour les visiteurs que pour les animaux qui y sont exposés».

Selon la responsable, le parc zoologique dispose d'une cinquantaine de cages aux grillages renforcés pour abriter les animaux et mettre hors de danger les visiteurs, dont le nombre dépasse quotidiennement les 6 000 personnes.

En plus de ce dispositif, a-t-elle poursuivi, des obstacles sécuritaires artificiels ont été mis en place, outre des panneaux mettant en garde les visiteurs contre les dangers qu'ils encourent en s'approchant des animaux sauvages comme les tigres, les lions, les hyènes, les loups et les crocodiles, qui représentent l'une des plus importantes attractions du parc.

15 agents de sécurité permanents et

10 autres saisonniers veillent également au contrôle des véhicules ainsi qu'à la sécurité des visiteurs et de leurs biens au sein du site. A ceci, s'ajoutent les équipes médicales et vétérinaires qui veillent sur la santé des animaux. Des moyens de télécommunications et des caméras de surveillance ont été mis en place pour parer à toute éventualité et permettre aux équipes de sécurité d'intervenir rapidement en cas de nécessité. Pour renforcer davantage la sécurité au sein du site, il est prévu, dans les prochains mois, de créer un poste de police qui travaillera en coordination avec les 7^e et 8^e sûretés urbaines proches de Mostaland, chargées de sécuriser les routes et les voies d'accès au parc, a encore ajouté Samia Benmehal.

Des visiteurs «insouciantes»

Depuis son ouverture et son entrée en service il y a un an, Mostaland a enregistré plusieurs agressions ayant ciblé des animaux, dont certains sont en voie de disparition. Le responsable de la clinique vétérinaire du parc, Lakhdar Ouassini, a appelé que le parc avait perdu deux crocodiles du Nil, tués à coups de pierres

par des visiteurs malveillants. L'événement a suscité l'étonnement et la surprise devant de tels comportements. Ce vétérinaire a également souligné que le règlement intérieur de Mostaland interdit aux visiteurs d'attaquer et de se montrer agressifs vis-à-vis des animaux ou de les nourrir avec toutes sortes de nourriture et de boisson. «Les animaux tombent souvent malades et souffrent d'indigestion en consommant des nourritures ne correspondant pas à leurs alimentations habituelles et naturelles», explique-t-il.

Par ailleurs, le complexe touristique enregistre quotidiennement entre 4 et 5 cas d'enfants égarés, livrés à eux-mêmes sans surveillance parentale ou de leurs accompagnateurs. Ces enfants s'approchent souvent dangereusement des cages des animaux s'exposant à des dangers réels et certains, explique, pour sa part, le responsable de la sécurité, Neddjar Laid. Le responsable n'a pas manqué de faire part de sa consternation face au comportement irresponsable de certains parents qui «abandonnent» leurs enfants dont certains à besoins spécifiques à l'intérieur de leurs véhicules exposés à la canicule et aux fortes chaleurs. Neddjar Laid a invité les visiteurs

du parc à respecter le règlement intérieur, à surveiller leurs enfants, à ne pas s'attaquer aux animaux et à s'abstenir de les nourrir. Le parc des loisirs Mostaland, qui s'étend sur 57 hectares dont 32 ha abritant le parc zoologique, est situé dans le quartier de Kherrouba, à l'est de la ville de Mostaganem et près de la façade maritime Sidi El Majdoub, donnant sur la baie d'Arzew. Inauguré et mis en service le 13 juillet 2017, Mostaland offre aux visiteurs, enfants et adultes, une vingtaine de jeux attractifs, un aquaparc, un parc zoologique, une forêt naturelle et autres infrastructures de servitudes comme des restaurants de luxe, des fast-foods, un hôtel 5 étoiles, un centre sportif, des espaces commerciaux, des espaces de divertissements ainsi qu'un parking d'une capacité de 5 000 places.

Le parc zoologique abrite une centaine d'animaux représentant quelque 36 espèces, dont certaines rares comme le tigre royal du Bengale, les loups blancs polaires, le lama, le yak ou encore les babouins du Gabon et le crocodile du Nil ainsi que des espèces en voie d'extinction en Algérie comme le fennec, l'hyène rayée et le macaque.

Halim N.

Mila

47 projets financés dans le cadre du dispositif ANSEJ

Quarante sept projets ont été financés dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) à Mila au cours du premier semestre 2018, a indiqué, le directeur de l'antenne locale de l'agence, Mounir Berighet.

Ce chiffre représente une «augmentation considérable» par rapport au nombre de projets financés à la même période de l'année passée, a relevé dimanche le même responsable qui a souligné que les services de l'Ansej Mila ont reçu, au cours des six premiers mois 2018, 79 demandes de créations de micro-entreprises. Cette augmentation est le

résultat de la levée du gel sur 8 activités suite à une étude de terrain approfondie et en tenant compte des besoins de la

wilaya et des demandes des jeunes postulants, a-t-il ajouté. La levée du gel a concerné les travaux de construction, les

grands travaux publics et l'hydraulique, la fabrication de carrelage, le parallélisme de pneus, l'agence de communi-

cation, les produits à béton et gypse, artisan maçon et séri-graphie, a-t-il souligné.

M. L.

Ain Témouchent

Prochaine attribution de 133 logements public locatifs à Chabat L'ham

Quelque 133 logements publics locatifs (LPL) seront attribués dans la commune de Chabat L'ham (Ain Témouchent) avant la fin du mois d'août prochain, a-t-on appris dimanche du chef de la daïra d'El Malah.

Mohammed Ezzine a souligné que la liste des bénéficiaires de ces logements a été affichée et diffusée à grande échelle à Chabat L'ham pour permettre, en toute transparence, aux habitants de la localité de connaître les noms des bénéficiaires.

La commission de daïra chargée de l'élu-

de des dossiers s'est penchée sur 1 356 demandes déposées entre 1985 et 2011 avant d'établir la liste des bénéficiaires de ce quota selon la priorité.

Par ailleurs, la commune de Chabat L'ham bénéficiera d'un autre quota de 130 logements LPL. Les bénéficiaires seront connus avant la fin de l'année en cours, a-t-il annoncé. Le wali d'Ain Témouchent, Labiba Ouineq, a déclaré, lors d'une session de l'APW, tenue en juillet en cours, que la wilaya recense actuellement 1 200 LPL prêts à être

attribués prochainement dans plusieurs communes. La même responsable a précisé que «les comités de daïra ont achevé la confection des listes des bénéficiaires de ce quota d'habitations», selon les critères fixés par la loi en vigueur.

En juin dernier, 88 familles de la commune Emir Abdelkader et 24 autres d'Oued Bergueche ont reçu les clés de leurs logements au titre du programme d'habitat public locatif, rappelle-t-on.

R. R.



Tunisie

L'inscription des électeurs pour les législatives et présidentielle 2019 sera permanente

■ L'inscription des électeurs pour les élections législatives et présidentielle 2019 sera permanente, conformément à la décision de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE) prise en septembre 2018, a déclaré Farouk Bouaskar, membre de l'ISIE.

Par Mondji T.

M. Bouaskar, cité par l'agence TAP, a indiqué d'autre part que le rapport sur les élections municipales 2018 sera fin prêt en septembre prochain et l'Instance procède actuellement à la collecte des rapports des instances annexes qui paraîtront dans le rapport général.

«Ce rapport doit être achevé, selon la loi, après trois mois de l'annonce des résultats des élections municipales et sera transmis aux trois présidents, notamment l'ARP qui l'examinera avant d'être publié au Journal officiel de la République tunisienne», a-t-il précisé, en marge d'une conférence sur le code des collectivités locales, l'environnement et l'information, organisée à Jammel.

Au sujet de l'élection du nouveau président de l'ISIE, Bouaskar a espéré que la vacance du poste sera comblée avant les vacances parlementaires. «L'ouverture des candidatures a débuté le 19 juillet et se poursuivra jusqu'à mardi 24 juillet», a-t-il indiqué.

Les développements en Libye au centre d'un entretien Caïd Essebsi-Le Drian

Les développements survenus en Libye ont été au centre d'un entretien, dimanche, au palais de Carthage entre le président tunisien Caïd Essebsi et le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian qui effectue une visite de travail en Tunisie.

La rencontre a porté sur les derniers développements en Libye ainsi que sur les efforts fournis en vue de parvenir à un règlement politique de la crise libyenne de manière à réaliser la stabilité dans ce pays, conformément à l'initiative présidentielle qui vise une solution globale et aux recommandations de la Conférence internationale sur la Libye tenue en mai dernier à Paris, rapporte l'agence tunisienne (TAP) citant un communiqué de la présidence.

Les participants à la Conférence de Paris soutiennent la mission de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies Ghassen Salamé en Libye dans la mise en œuvre de la feuille de route adoptée par l'ONU et qui prévoit l'organisation des élections en Libye et la mise en place des institutions de l'Etat, précise l'agence. M. T.



Maroc

Des parlementaires néerlandais dénoncent l'expulsion de journalistes étrangers d'Al Hoceima

La décision marocaine d'empêcher un journaliste et un photographe néerlandais d'atteindre la région d'Al Hoceima a suscité dimanche la réaction des parlementaires néerlandais, demandant au gouvernement d'intervenir et d'exiger des explications du Maroc sur cette interdiction faite aux médias de couvrir les événements du mouvement de contestation rifain, a rapporté dimanche la presse marocaine. Des membres du Parlement néerlandais ont adressé des questions écrites au ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Steve Blok, lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement marocain pour avoir des explications sur les raisons d'empêcher le journaliste néerlandais Koen Greven et un

des collègues photographes de mener à bien leur travail à Al Hoceima, sous peine de confiscation de leur équipement technique et leur expulsion du Maroc. Dans cette lettre, les parlementaires néerlandais s'interrogeaient comment le gouvernement néerlandais voyait une opportunité de protéger la liberté de la presse au Maroc et s'il serait capable de soutenir les organisations qui militent pour protéger les journalistes au Royaume marocain, a indiqué la presse. Le journaliste néerlandais Koen Greven et son collègue ont été expulsés le jeudi 19 juillet d'Al Hoceima. Les journalistes néerlandais avaient annoncé sur les réseaux sociaux avoir dû quitter la ville Al Hoceima le jeudi 19 juillet 2018, suite aux pressions exercées sur

eux par la police marocaine. «A 1 heure du matin, la police secrète marocaine est venue à notre hôtel pour dire que nous ne pouvions pas travailler, sous menace de nous expulser et nous confisquer nos équipements et matériels», avaient-ils indiqué. Dans ce contexte, l'ONG Reporters sans frontières avait relevé récemment l'arrestation par les autorités marocaines de 14 journalistes et journalistes-citoyens qui s'intéressent à la contestation des populations vivant dans la région du Rif. Plusieurs autres cas d'expulsions de journalistes étrangers avaient également été recensés par l'ONG internationale, dénonçant des décisions d'extrême gravité qui portent atteinte à la liberté de la presse.

M. T.

UE-Maroc/Ressources sahraouies

Sidati : la Commission européenne ne fait qu'encourager l'occupation marocaine

Le ministre sahraoui Délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a affirmé dimanche que la Commission européenne qui s'est entendu avec le Maroc sur un texte d'accord de pêche qui inclut les eaux du Sahara occidental, «ne fait qu'encourager l'occupation marocaine du territoire sahraoui», soutenant que cette attitude met en jeu la crédibilité de l'Union européenne (UE). «Le Maroc vole les ressources du peuple sahraoui, qui vit en grande partie en exil dans la pauvreté, privé de sa terre et de sa mer. Et la Commission européenne se rend complice de ce vol», a souligné M. Sidati dans une déclaration à l'APS, après que la Commission européenne et le Maroc se sont entendus le 20 juillet sur un texte d'accord de pêche qui inclut les eaux du Sahara occidental, violant ainsi

l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 18 février 2018. Bien plus, ajoute le responsable sahraoui, membre du Secrétariat national du Front Polisario, «en négociant avec le Maroc pour ce qui touche au Sahara occidental, la Commission, qui affirme respecter le processus de paix conduit par l'ONU et ne pas vouloir influencer sur lui, ne fait qu'encourager l'occupation marocaine du territoire : elle empêche précisément que le processus porté par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, d'aboutir». «C'est la crédibilité de l'UE qui est ici en jeu», a soutenu M. Sidati, affirmant à ce propos qu'«il faut que les Etats membres de l'Union et les députés de son Parlement le sachent, et non seulement n'entérinent pas ce projet d'accord indigne, mais appellent

l'Union à discuter avec le seul représentant légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario, pour ce qui concerne ses ressources». «Quand on sait que les prises des bateaux européens dans les eaux sahraouies représentaient ces dernières années plus de 91% du total des prises européennes négociées avec le Maroc – moins de 9% d'entre elles étant effectuées dans les eaux authentiquement marocaines –, on ne peut que s'indigner d'entendre le ministre espagnol de l'Agriculture et de la Pêche espérer que bien vite les bateaux espagnols pourront de nouveau pêcher dans les eaux marocaines !», a encore relevé le ministre sahraoui. Dès lors, insiste M. Sidati, «quand on entend la Commission européenne célébrer les améliorations apportées au texte de l'accord de pêche afin

de maximiser les bénéfices pour les populations locales des zones concernées, en respectant les principes de gestion durable et équitable des ressources halieutiques, on ne peut y voir que mensonge et hypocrisie». Il a tenu à rappeler que «le Sahara occidental n'appartient pas au Maroc, ni les eaux y adjacentes qui font partie de sa zone économique exclusive». «La Cour de justice l'a redit très clairement. Et le Maroc n'est pas non plus la puissance administrante du Sahara occidental, car il ne remplit aucun mandat dans ce sens auprès de l'ONU», a encore ajouté le ministre sahraoui, affirmant qu'«en revanche, le Maroc occupe militairement le territoire sahraoui à l'ouest d'un mur qu'il a dressé, cerné de mines anti-personnel, qui sépare violemment le peuple sahraoui dont toute une partie a dû se réfu-

gier plus à l'est, en Algérie. Ce que l'UE, procédant à son opération de brigandage, ne peut ignorer». Il y a lieu de rappeler que trois parlementaires européens avaient déjà saisi mercredi dernier, dans une lettre ayant le caractère «urgent», les plus hautes autorités de l'UE, dénonçant «une grave violation de la législation de l'UE, de la jurisprudence de la CJUE et du droit public international, s'agissant du commerce de produits et biens originaires du Sahara occidental». Les trois eurodéputés, Barbara Lochbihler, Helga Trüpel et Bodil Valero, avaient souligné que «toute importation dans l'UE à partir des territoires sahraouis occupés n'a actuellement aucune base légale dans le cadre des accords bilatéraux UE-Maroc».

R. M.



États-Unis

Menaces apocalyptiques de Trump après des propos guerriers de l'Iran

■ Le président américain Donald Trump a lancé une mise en garde d'une rare virulence contre l'Iran, qu'il a menacé de représailles apocalyptiques après des propos guerriers de son homologue iranien Hassan Rohani.

Par Rosa C.

«**N**E MENACEZ PLUS JAMAIS LES ÉTATS-UNIS OU VOUS ALLEZ SUBIR DES CONSÉQUENCES TELLES QUE PEU AU COURS DE L'HISTOIRE EN ONT CONNUES AUPARAVANT», a écrit dimanche sur Twitter M. Trump dans un message adressé nommément au président Rohani et rédigé entièrement en majuscules. «NOUS NE SOMMES PLUS UN PAYS QUI SOUTTENNE VOS PAROLES DÉMENTES DE VIOLENCE ET DE MORT. FAITES ATTENTION !», a-t-il poursuivi. Ce message est intervenu après un avertissement de M. Rohani au dirigeant américain, lui conseillant de «ne pas jouer avec la queue du lion» et assurant qu'un conflit avec l'Iran serait la «mère de toutes les guerres». M. Rohani a en outre de nouveau averti que l'Iran pourrait fermer le détroit stratégique d'Ormuz, qui contrôle le Golfe et par où passe jusqu'à 30% du pétrole mondial

transitant par voie maritime. M. Rohani s'exprimait lui-même quelques heures avant un discours très attendu du secrétaire d'État américain Mike Pompeo à la diaspora iranienne. Les États-Unis n'ont «pas peur» de sanctionner «au plus haut niveau» le régime de Téhéran qui est «un cauchemar pour le peuple iranien», a assuré M. Pompeo. Le 8 mai, le président Donald Trump, dont la République islamique est devenue la principale bête noire, décidait de claquer la porte de l'accord censé empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique et de rétablir toutes les sanctions levées dans le cadre de ce texte jugé trop laxiste. Alors que les alliés européens des États-Unis tentent par tous les moyens de sauver cet accord, M. Pompeo a appelé le monde à «cesser de flirter avec un régime révolutionnaire» accusé de «corruption», de «terrorisme», de violations des droits de l'Homme et de persé-

ctions religieuses. Il a confirmé que Washington souhaitait que tous les pays réduisent leurs importations de pétrole iranien «au plus près de zéro» d'ici la date-butoir du 4 novembre, faute de quoi ils s'exposeraient aux sanctions américaines. «Ce n'est pas fini», a-t-il mis en garde au sujet des sanctions américaines, après avoir rappelé que les États-Unis avaient déjà ciblé en janvier l'ayatollah Sadegh Larijani, chef de l'Autorité judiciaire, pour violations des droits de l'Homme.

«Les dirigeants du régime, notamment ceux à la tête des Gardiens de la Révolution», l'armée d'élite iranienne, «et de la Force Qods», chargée des opérations extérieures, «doivent payer chèrement pour leurs mauvaises décisions», a-t-il encore estimé. Alors que l'administration Trump est régulièrement soupçonnée de caresser l'espoir d'un changement de régime en Iran, Mike Pompeo a réaffirmé vouloir uniquement «que le régime change de manière significative son comportement, à la fois à l'intérieur de l'Iran et sur la scène mondiale». «Les États-Unis vous entendent, les États-Unis vous soutiennent, les États-Unis sont à vos côtés», a-t-il ajouté à l'intention des mani-



P. A. D. R.

festants, qui selon lui descendent dans la rue comme jamais depuis la révolution islamique de 1979. Concrètement, il a annoncé le lancement d'une chaîne multimédia (télévision, radio, numérique

et réseaux sociaux) 24 heures sur 24 en langue farsi, «afin que les Iraniens ordinaires en Iran et à travers le monde sachent que l'Amérique est à leurs côtés».

R. C.



Points chauds

Réactions

Par Fouzia Mahmoudi

L'affaire Benalla en France, qui ébranle l'État jusqu'à son plus haut sommet, est aussi l'occasion pour de nombreuses personnalités politiques de se remettre en scène. En effet, en quelques jours seulement un nombre incalculable de réactions a été récolté par les médias qui ne sont que trop contents d'écrire autant que faire se peut cette polémique juteuse. Et la droite n'est pas la seule à se jeter sur cette affaire car la gauche a, dès le début des révélations médiatiques sur le dossier, décidé de s'engouffrer dans la brèche pour attaquer Emmanuel Macron. Et après Jean-Luc Mélenchon qui a comparé l'affaire Benalla au scandale du Watergate, Benoît Hamon, fondateur du mouvement Génération, a dénoncé «un mensonge d'État en bande organisée», dans un entretien sur le site du quotidien «Libération». «Le Président lui-même, son secrétaire général, son directeur de cabinet, son ministre de l'Intérieur ont conspiré pour sciemment mentir aux Français. Ils doivent en répondre, le licenciement du lampiste de service ne peut pas servir à exonérer les vrais responsables», assène l'ancien candidat à la présidentielle. Pour lui, «il n'y a pas d'affaire Benalla, il n'y a qu'une affaire Macron». Le président, «en couvrant ses proches, ne s'est pas comporté en garant des institutions républicaines, mais en parrain qui protège son clan», selon Hamon. «Macron a couvert Benalla» et «cette affaire rappelle l'arrogance, presque pathologique, de François Fillon, l'an dernier, envers toute demande de transparence», juge-t-il. «Son attitude dans cette affaire a abîmé la formidable communion des Français après la victoire à la Coupe du monde. Au lieu de célébrer cette réussite, la France doit vivre au rythme des fautes qu'il commet», critique aussi le leader du mouvement Génération. Le président «est ivre de sa puissance à un point dangereux pour les libertés publiques et la stabilité de l'État. Beaucoup ont cru à la promesse d'exemplarité, ils voient la réalité de l'impunité», d'après l'ancien ministre socialiste. Benoît Hamon a appelé dès vendredi à la démission de Gérard Collomb, «préalable à tout apaisement», et a lancé une pétition en ce sens. «Dans une grande démocratie, il aurait déjà été démis», estime-t-il. Il a lui-même croisé Benalla «quand il était un jeune responsable du service d'ordre du Parti socialiste». Mais «jamais je n'aurais imaginé qu'un homme si jeune et si inexpérimenté se voie confier de tels pouvoirs sur la sécurité de l'Élysée et une telle autorité sur des policiers professionnels». Et ces déclarations émanant des uns et des autres risquent de continuer alors que l'affaire Benalla ne semble en être qu'à son début, mettant à mal la démocratie exemplaire vantée par Macron. Ceux qui l'avaient soutenu espérant un réel changement de gouvernance doivent aujourd'hui être bien déçus et pourraient, comme pour Sarkozy et Hollande, le sanctionner en le renvoyant chez lui après un seul mandat à l'Élysée.

F. M.

A Ghaza

La suspension de l'aide américaine affecte déjà les plus fragiles

D'un geste délicat, Hadil remonte la frêle jambe de son fils sur ses genoux. Comme plus d'un tiers des enfants à Ghaza, Essam souffre d'anémie mais pourrait bientôt ne plus recevoir de soins, l'aide américaine qui les finance étant gelée. «Il pèse 7,2 kg, mais à treize mois il devrait en faire au moins 10», se lamente la jeune mère de 21 ans.

Au rez-de-chaussée de l'organisation palestinienne Ard al-Insan, en centre-ville de Ghaza, une quinzaine de mères attendent, comme elle, de voir un pédiatre, de recevoir un repas équilibré ou de se voir donner des compléments alimentaires pour leurs enfants.

Depuis janvier, l'aide américaine qui finance le programme de nutrition pour les enfants est suspendue. Quelques services ont pu être maintenus grâce à une subvention mais si la situation n'évolue pas, le programme devra s'arrêter fin août. «Ils nous aident, nous donnent des médicaments... S'ils ferment, où irons-nous ?», demande Hadil al-Rafati, sans emploi, dont le mari multiplie les petits boulots au jour le jour.

Depuis plus de dix ans, la bande de Ghaza, contrôlée par le mouvement islamiste du Hamas, étouffe sous un strict

blocus israélien. Selon l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), 80% de ses quelque deux millions d'habitants sont tributaires d'une aide.

Et depuis le début de l'année, la bande de Ghaza subit en plus les conséquences d'une politique décidée ailleurs.

Depuis la reconnaissance par les États-Unis de Jérusalem comme la capitale d'Israël début décembre, les responsables de l'Autorité palestinienne ont en effet rompu toute relation avec leurs partenaires américains.

En réponse, Donald Trump a annoncé fin janvier qu'il allait conditionner le versement aux Palestiniens de «centaines de millions de dollars» d'aide à leur retour à la table des négociations. Depuis, les 215 millions de dollars que l'administration américaine devait investir à Ghaza et en Cisjordanie occupée en 2018 pour l'aide humanitaire et au développement sont bloqués.

«Conformément aux directives du président Trump, l'aide aux Palestiniens est en train d'être réexaminée», a indiqué à l'AFP un responsable du département d'État, sans plus de détails.

D'autres versements ont également été suspendus, dont l'aide destinée à l'UNRWA.

A Ghaza, les organisations s'inquiètent : si l'aide américaine n'est pas débloquée d'ici fin août, les programmes devront fermer.

En attendant, ils tournent au ralenti, comme à la Fondation Palestine Avenir pour l'Enfance.

Atteint d'une paralysie cérébrale, Maher, 9 mois et demi, y recevait 4 séances de kinésithérapie par semaine.

«En trois mois, le changement a été énorme», déplore sa mère, Nada Abou Assi, 27 ans, qui regarde son fils chanceler sur ses petites jambes, les mollets et le corps maintenant droits grâce à une planche en cuir.

Depuis le début de l'année, le centre n'a pas pu renouveler le contrat d'une trentaine d'employés. Désormais, Maher ne vient plus que deux fois par semaine, faute de kinésithérapeute disponible.

«Ce sont les derniers bénéficiaires», précise à l'AFP le directeur de la Fondation, Ahmad Alkashif, et «des centaines d'enfants sont sur liste d'attente».

Le projet fait partie d'un programme de 50 millions de dollars lancé en 2016 pour cinq ans, entièrement financé par l'agence américaine pour le développement (USAID). Au moins 20 000 patients environ devaient en bénéficier.



«Sérénade des prénoms»

Quand l'art de conter s'unit avec le chant andalou

■ Un spectacle intitulé «Sérénade des prénoms» a été présenté à l'Opéra d'Alger devant un public nombreux et dans une ambiance festive. Animé par la célèbre conteuse Sihem Kennouche et l'interprète de musique andalouse Lamia Ait Amara, cette soirée était une occasion de revisiter les prénoms algériens, leurs origines et des chansons du patrimoine national.



Par Abia Selles

Un beau spectacle intitulé «Sérénade des prénoms» a été présenté à l'Opéra d'Alger, au bonheur des amoureux des contes et de la musique andalouse. Ces deux arts se sont réunis sur la scène de cet édifice culturel grâce au talent de la conteuse Sihem Kennouche et la belle voix de l'interprète de musique andalouse Lamia Ait Amara.

Des prénoms récents et d'autres de nos ancêtres ont été revisités lors de cette soirée qui a connu une ambiance festive.

D'abord, la conteuse Sihem Kennouche a commencé à raconter les origines et l'histoire des prénoms avant de céder la scène à Lamia Ait Amara pour les chanter.

A travers les prénoms évoqués, Sihem Kennouche nous a raconté l'histoire des prénoms algériens dont la majorité sont ceux de femmes. Elle nous a donné également les origines de

ces prénoms et leur sens.

Quant à Lamia Ait Amara, elle a enchanté le public avec des passages de musique andalouse évoquant les prénoms d'antan comme Aïcha, Badr El Bodour, Fatma ou encore Meriem.

Accompagnée par l'Ensemble musical régional d'Alger, Lamia Ait Amara a réussi à créer une ambiance conviviale avec sa belle voix et son charisme sur scène et le public a eu le plaisir d'avoir une image plus claire sur son talent.

Le troisième acteur dans ce spectacle était le public. Ce dernier était branché à tout détail et a exprimé sa joie avec de chaleureux applaudissements et des youyous qui ont fait vibrer la salle à plusieurs reprises.

Il est à noter que la conteuse Sihem Kennouche anime l'émission «Des prénoms» sur la Radio algérienne (Chaîne III). Après le succès qu'a connu cette émission, la conteuse a décidé de sortir à la rencontre de son public dans les salles de spectacle. A. S.

«Soirées d'été de Batna»

Un public nombreux au rendez-vous

La manifestation «Soirées d'été de Batna» a été lancée samedi soir depuis le théâtre de plein air du complexe culturel et sportif du quartier Kechida de la ville de Batna, dans une ambiance festive, marquée par une forte présence des familles.

Dès la levée de rideau, les chanteurs Samah Akla, Cheb Kadirou, Cheba Linda et d'autres, se sont succédé sur scène, régaland le public avec un cocktail de chansons aux rythmes chaoui, staïf et dans le style rai, accueilli avec applau-

dissements.

Organisée par l'Office communal de la culture, du tourisme et des sports de Batna, en collaboration avec l'association des jeunes de l'art et de la musique, la première soirée d'été de la capitale des Aurès a été marquée par la prestation de la troupe locale de ballet, qui a accompagné les chanteurs, offrant aux présents des tableaux folklo-

riques saisissants, puisés du patrimoine local et national.

Cette manifestation culturelle représente «le début d'un programme riche et diversifié proposé par l'Office communal aux Batnéens au cours de cette été», a indiqué à la presse le premier vice-président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Batna, chargé des affaires techniques, Mohamed Zerad.

Il a ajouté que «des efforts sont déployés afin de mettre à contribution le théâtre de plein air du quartier Kechida dans l'animation de la ville», affirmant que cette infrastructure culturelle, d'une capacité de 11 000 places, a été récemment mise au service de l'Office communal, sur décision du wali, Abdelkhalak Sayouda.

F. H.

Journées de la chanson locale à Ouargla

Une vingtaine d'artistes animent les concerts

Une vingtaine d'artistes prennent part aux journées de wilaya de la chanson locale qui ont débuté dimanche soir au théâtre de plein air de Hai-Ennasr à Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur de la Culture.

Inscrite au titre du festival culturel local des arts et cultures populaires, cette manifestation artistique, venant meubler les soirées estivales, sera organisée au niveau du théâtre en plein air à Hai Ennasr et la Maison de la Culture Moufidi-Zakaria (Ouargla), et à Touggourt (160 km au nord de Ouargla), ont indiqué les organisateurs.

De nombreuses vedettes de la chanson ouarglie, ayant contribué largement à la promotion des poésies et mélodies locales, à l'instar d'Abderrahmane Bellâala, Salah Aârab, Lahcen Zergoune, Farid Mellik et Lyes El-Idrissi, en plus de troupes artistiques, dont celle de Ness El-Waha, spécialisées

dans le chant Diwane, l'Inchad et le chant spirituel, se produiront lors de ces soirées artistiques.

Ces journées de la chanson locale de la wilaya de Ouargla, qui se poursuivront jusqu'à aujourd'hui, visent la préservation de ce genre lyrique puisé du patrimoine ancestral et la vulgarisation de la chanson locale propre à la région d'Oued-M'ya.

L'exposition «Un Regard, autrement»

Nasreddine Brahami expose ses œuvres à Alger

L'ARTISTE NASREDDINE Brahami donne rendez-vous au public à partir du 26 juillet pour une exposition/vente autour du thème du «Regard» au Palais des Rais. Connue pour être une sorte de fenêtre sur l'âme, le regard est fort probablement le meilleur moyen de transmettre des émotions après la parole. L'œil est d'ailleurs présent dans plusieurs civilisations à travers l'histoire comme un symbole. Il symbolise parfois la protection, mais il a d'autres significations. L'artiste plasticien Nasreddine Brahami nous propose donc de vivre une expérience assez éducative sur le sujet. La présentation de ses toiles tournera alors autour de trois axes : personnages, connus et méconnus, édifices religieux, mosquées et mausolées faisant partie de notre histoire architecturale ainsi que symboles visuels exprimant la dimension intellectuelle et notre héritage civilisationnel, culturel et social. Le vernissage de «Un regard, autrement» se fera le 26 juillet à 15h00 et s'étendra jusqu'au 15 août, au Palais des Rais. R.C

Animation

Le laser tag débarque à Alger

LE LASER TAG, loisir consistant en un jeu de tir, devrait prochainement ouvrir ses portes à Alger et ce, quelque temps après avoir fait le bonheur des Sétifiens.

Le paintball, l'Escape Game ou encore le Foot Five ne suffisaient pas aux Algérois, qui pourront bientôt profiter d'un nouveau loisir : le laser tag. Popularisé par les séries et films américains, le laser tag consiste en un jeu de tir en équipe dans un espace clos. Deux équipes s'affrontent jusqu'à éliminer le dernier membre de l'une d'entre-elles. Nommée «Laser Strike», on sait pour l'instant peu de choses sur la version algéroise du célèbre jeu, si ce n'est que le prix d'une séance devrait s'aligner sur les autres loisirs (entre

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)
Vendredi 27 juillet à 21h : Spectacle Chaâbi ou «Je m'en fous» de Baâziz.

Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine
Jusqu'au 25 juillet : Exposition du plasticien palestinien Souleimane Chahine. 37 œuvres, dont les portraits des présidents Houari Boumediène, Yasser Arafat et du militant Abou Djihad.

Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou
Jeudi 26 juillet à 17h : Spectacle de chants et de danses, fusion de musique algérienne et espagnole, animé par le groupe Alegria Andaluza.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Vendredi 26 juillet à 22h30 : Concert de Lamia Ait Amara.
Théâtre de verdure Laâdi-Flichi (Bd Frantz-Fanon, Alger)
Jeudi 26 juillet : Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. prix d'accès : 2 000 DA.

Galerie d'arts Mohamed Racim (5 Avenue Pasteur, Alger)
Jusqu'au 26 juillet : Exposition de peinture de l'artiste-peintre Ahmed Ben Youcef Stambouli sous le thème «Regard d'un enfant».



JAJ-2018 / Haltérophilie
«Mission accomplie pour les cadets algériens»



L'HALTÉROPHILIE algérienne, engagée avec six athlètes (3 garçons et 3 filles), a réussi un total de 18 podiums lors des trois jours de compétition consacrés à la discipline, en présence de plus de 50 athlètes de 15 pays, dans le cadre des 3^es Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) à Alger.

Une moisson qualifiée de «bonne performance» par la Direction technique nationale (DTN) et les entraîneurs nationaux qui avaient pronostiqué «plusieurs» médailles, notamment en argent et en bronze, en raison d'une présence «qualitative» d'haltérophiles de pays africains, surtout ceux qualifiés aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), prévus à Buenos Aires en Argentine du 6 au 18 octobre.

«La direction technique est satisfaite des médailles obtenues et des performances réalisées par nos jeunes athlètes. Les JAJ-2018 nous ont permis d'évaluer le travail des entraîneurs et notre niveau technique. Le niveau africain a beaucoup évolué. Il y a des pays qui ont des traditions en haltérophilie et sont pour l'instant intouchables (Egypte et Nigeria notamment)», a indiqué à l'APS le DTN Djamel Aggoun qui a tenu à féliciter staff technique et athlètes pour l'effort et les résultats enregistrés.

Les six athlètes algériens ont réussi une récolte de 3 or, 9 argent et 6 bronze, offrant au pays une 3^e position au classement final, loin de l'Egypte (17 or, 1 argent) et du Nigeria (12 or, 5 argent et 1 bronze), mais devant tous les autres pays, dont Maurice (3 or et 4 argent) et la Tunisie (1 or, 2 argent et 2 bronze). La palme d'or est revenue à Farid Saadi (17 ans) qui a

offert à l'Algérie 3 or chez les +85 kg, avec des charges réalisées pour la première fois : 130 kg à l'arraché et 160 kg à l'épaulé-jeté, totalisant 290 kg.

«C'est formidable, je suis heureux, surtout pour les nouvelles charges de nos athlètes, non seulement Saadi, mais aussi Chekhchoukh (69 kg) et Româïli (56 kg). Ça confirme que notre choix était judicieux en leur faisant confiance et aussi qu'on est dans le droit chemin, avec des améliorations qui s'imposent à l'avenir évidemment», a réagi l'entraîneur des juniors, Azeddine Basbas.

Ahmed Chekhchoukh a remporté l'argent à l'épaulé-jeté (137 kg) et au total (243 kg) ainsi que le bronze à l'arraché (106 kg), alors que Mohamed Roumaïli a eu l'argent de l'épaulé-jeté (104 kg) et le bronze de l'arraché (81 kg) et du total (185 kg).

Les trois filles sélectionnées pour le rendez-vous d'Alger n'ont pas démerité aussi, obtenant un total de neuf médailles, entre argent et bronze. Sabri Nour El-Houda (48 kg) a eu l'argent à l'arraché (53 kg), à l'épaulé-jeté (70 kg) et au total (123 kg), de même que Hind Teurki (+63 kg) avec trois argent à l'arraché (60 kg), à l'épaulé-jeté (75 kg) et au total (135 kg). De son côté, Nihad Belounis (63 kg) a pris trois bronze : arraché (57 kg), épaulé-jeté (72 kg) et total (129 kg).

Il est à rappeler que les JAJ-2018 d'Alger étaient une étape de préparation supplémentaire aux haltérophiles de pays comme l'Algérie, l'Egypte, la Libye, la Tunisie et le Nigeria qui ont arraché chacun une place en filles et en garçons aux Jeux olympiques de la jeunesse en Argentine.

Dalil Y.

JAJ-2018 / Basket-ball 3x3 (garçons - filles)
Les sélections algériennes terminent au pied du podium

■ Les sélections algériennes (garçons/filles) de basket-ball (3x3) ont terminé au pied du podium des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) qui se déroulent du 18 au 28 juillet courant à Alger, après leurs défaites respectives contre le Nigeria (17-16) et l'Egypte (20-8), en matchs de classement pour la troisième place, disputés dimanche soir au Complexe Ahmed-Ghermoul (Alger).



Par Racim S.

Le Mali, grand favori du tournoi, a remporté l'or aussi bien chez les garçons que chez les filles, après avoir dominé respectivement l'Egypte (13-9) et le Nigeria (21-5), lors des finales qui ont été disputées dans la foulée des matchs de classement.

Des deux sélections algériennes, c'est celle des garçons qui a nourri le plus de regrets après avoir terminé à cette frustrante 4^e place, car elle semblait en mesure de faire beaucoup mieux.

«On aurait pu aller en finale et offrir à l'Algérie au moins une médaille d'argent. A la fin, nous sortons complètement bredouilles et c'est frustrant», a indiqué à l'APS l'entraîneur national Sofiane Boulahia, juste après avoir perdu le match pour la 3^e place.

En effet, en demi-finale contre l'Egypte, les Algériens sem-

blaient bien partis pour se qualifier, avant de se faire égaliser à quelques minutes du coup de sifflet final (14-14).

Il fallait alors recourir aux prolongations pour départager les deux équipes et c'est finalement l'Egypte qui a réussi à l'emporter (16-14), tout comme le Mali, qui avait surclassé le Nigeria (17-15) dans l'autre demi-finale.

Le même scénario s'est répété dans le match de classement pour la 3^e place, puisqu'à 24 secondes de la fin, les Algériens menaient confortablement (16-14), avant de commettre quelques erreurs d'inattention qui ont fini par tout remettre en cause.

En effet, les Nigériens ont commencé par marquer un point, avant d'obtenir deux lancers francs qui leur ont permis de renverser complètement la situation (17-16), alors qu'il ne restait que trois petites secondes à jouer.

De son côté, l'entraîneur de la

sélection algérienne féminine, Radia Hamadache, a expliqué la lourde défaite de son équipe contre l'Egypte par «la grosse débauche d'énergie» dans le match précédent.

«Les Maliennes étaient les grandes favorites du tournoi et les filles étaient très motivées lorsqu'elles les avaient affrontées en demi-finale. Elles ont vraiment tout donné, comme le prouve le score étiqué de (13-9). Des efforts que nous avons fini par payer dans le match de classement face à l'Egypte, surtout que le temps de récupération était relativement court», a-t-elle encore expliqué.

Avant cette 3^e édition des Jeux africains de la jeunesse, l'Algérie ne disposait pas d'une sélection de basket (3x3), ni en garçons, ni en filles.

Elle les a formées spécialement pour cet événement continental, qui était leur toute première compétition internationale.

R. S./APS

JAJ-2018 /5^e journée
Les nageurs et les escrimeurs se distinguent, les gymnastes confirment

LES NAGEURS et les escrimeurs algériens se sont distingués lors de la 5^e journée des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), en récoltant 4 nouvelles médailles d'or, étoffant la moisson algérienne qui s'élève désormais à 20 breloques en vermeil.

Cette 5^e journée des JAJ-2018 a également été marquée par la consécration de la sélection nationale de gymnastique qui a remporté quatre nouvelles médailles (2 or et 2 argent), grâce aux équipes féminine et masculine de Tumbling qui ont créé la surprise en décrochant la première place du podium des épreuves par équipes.

A l'issue de la quatrième journée de gymnastique, le total de la récolte algérienne s'élève à 23 médailles dont 12 en gymnastique artistique (3 or, 3 argent et 6 bronze), sept en aérobic (2 or, 4 argent et 1 bronze) et quatre en trampoline et tumbling (2 or et 2 argent).

En escrime, les Algériens, avec une moisson de 8 médailles (2 or, 6 bronze), ont dominé les épreuves de la 1^{re} journée, disputées dimanche au Centre féminin de Ben Aknoun (Alger). Les médailles d'or algériennes ont été remportées par Léa Racha Malek (épée) et Sonia Zeboudj (fleuret), alors que les médailles de bronze ont été l'œuvre de Nizar Dekkar et

Belsem Bounaceur en sabre masculin, Nihal Guemmar et Meriem Mebarki en fleuret féminin, Youssa Zeboudj et Meroua Gueham en épée féminine.

A la piscine du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, les nageurs algériens se sont également distingués en décrochant 4 médailles (2 or, 1 argent, 1 bronze). Abdellah Ardjoune sur 100m dos et Moncef Belamane qui battu le record des JAJ du 100m brasse avec un chrono de (1:03.77) ont survolé les finales de leurs spécialités respectives.

En sports collectifs, les sélection algériennes de volley-ball, filles et garçons, ont raté la qualification pour la finale de

du tournoi des JAJ-2018 en s'inclinant, respectivement, face à l'Egypte et au Nigeria sur les mêmes scores de 3 sets à 0.

Les garçons joueront le match pour la médaille de bronze face à la Tunisie, aujourd'hui, alors que les filles affronteront la RD Congo lundi.

En basket-ball 3x3, les Algériens ont terminé au pied du podium de même que leurs homologues féminines.

Après cinq journées de compétition, l'Algérie a occupé provisoirement la 2^e place du classement général avec une moisson 71 médailles (20 or, 21 argent, 30 bronze).

K. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tirmitine

Décès d'un ouvrier par électrocution

UNE PERSONNE est décédée par électrocution dans l'après-midi de dimanche, alors qu'il intervenait sur un ouvrage de Sonelgaz au village Ait Arif, dans la commune de Tirmitine (10 km au sud de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, il était peu avant 15h quand la victime (36 ans), employé pour le compte d'une entreprise privée sous-traitante de Sonelgaz, a été mortellement électrocutée alors qu'elle intervenait sur un poteau électrique. Le corps de la victime a été déposé à la morgue du CHU de Tizi Ouzou.

H. M.

Cambrilage d'une maison à Sidi-Aïch

Trois malfaiteurs arrêtés

LES AUTEURS du vol par effraction d'une maison à Sidi-Aïch ont été arrêtés par la police judiciaire de la sûreté de daïra. «Les trois malfaiteurs ont dérobé 50 000 DA avec la complicité du fils de la victime après avoir fait irruption dans la maison», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Une plainte a été déposée par A.S. âgée de 20 ans qui a surpris deux individus à l'intérieur de la maison familiale. Ces derniers ont pris la fuite. Saisis de l'affaire, les policiers se sont présentés sur les lieux du méfait et entamé l'enquête. En exploitant les déclarations de la victime, les policiers ont réussi à arrêter les deux individus, D.M. âgé de 19 ans et M.A. de 18 ans, tous deux

natifs de Sidi-Aïch. Après enquête, il s'est avéré que le cerveau de l'affaire n'est autre que le fils de la victime dont les initiales sont A. CH. qui a saisi l'occasion de l'absence des occupants pour commettre ce méfait. Selon notre source, «il a voulu s'emparer des bijoux que lui a offert sa petite amie et qu'a caché sa mère». Et d'ajouter : «Un dossier pénal a été élaboré à leur rencontre pour association de malfaiteurs et vol en réunion et par effraction d'une maison et recel d'objets volés». Les malfaiteurs ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi-Aïch.

H. C.

Près de 200 millions DA pour aménager le pôle touristique

Les Sablettes de Mosta se refont une beauté

UN MONTANT de plus de 192 millions DA a été alloué aux projets d'aménagement du pôle touristique des Sablettes, à l'ouest de Mostaganem, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Le pôle touristique des Sablettes, relevant de la commune de Mazaghran, a bénéficié, au titre du budget supplémentaire de la wilaya de l'exercice 2018, d'un montant de 45 millions DA, destiné à plusieurs actions. Ces actions, que les membres de l'APW avaient approuvées dernièrement, portent sur la réhabilitation du réseau d'eau potable et d'assainissement, l'achèvement des travaux de la façade maritime, la réalisation de l'éclairage public, et la pose de sièges publics. Par ailleurs, une enveloppe de 147 millions DA a été affectée du budget de la wilaya au projet d'extension de la route de la corniche de Mostaganem, notamment le tronçon reliant les plages de la Crique et la ZET des Sablettes, dans le but d'alléger

et faciliter la circulation sur la corniche, a-t-on ajouté. La zone des Sablettes a bénéficié, en janvier dernier, d'importants projets pour un montant de 170 millions DA, au titre des préparatifs de la saison estivale 2018. Ce montant est financé par le Fonds de solidarité et de garantie de collectivités locales. Ces projets portent sur l'aménagement de la façade maritime entre la Crique et les Sablettes, la réalisation de terrains de proximité et parking (100 millions DA), le revêtement des chaussées, trottoirs, embellissement des axes reliant les hôtels et les résidences touristiques (70 millions DA). Le pôle touristique des Sablettes, surplombant le golfe d'Arzew, compte 20 établissements hôteliers et une résidence touristique de 2 500 lits qui s'ajoutent aux capacités des camps d'été relevant des entreprises économiques publiques, rappelle-t-on.

Dalil Y.

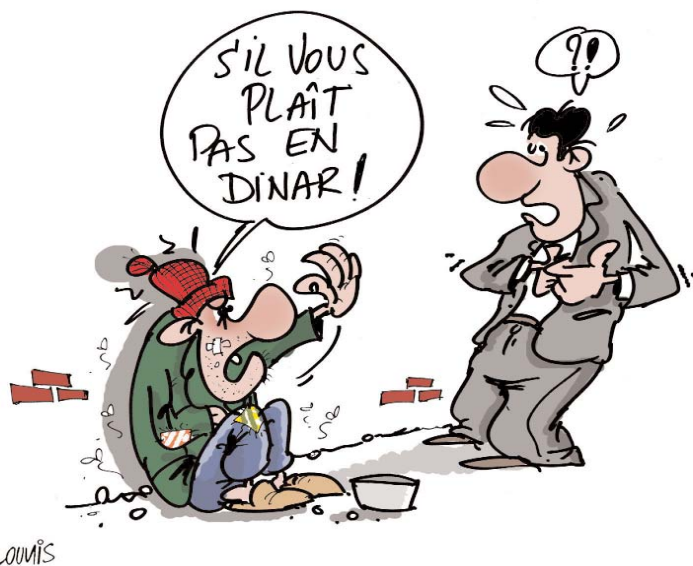
Béjaïa

177 kg de viande de volaille saisis

LA POLICE de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) a saisi dernièrement quelque 177 kg de viande de volaille. «La quantité de viande était transportée par un véhicule utilitaire non conforme à cette activité et aux règles d'hygiène et de chaîne de froid, puisqu'il n'est pas équipé de frigo», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La viande de volaille était transportée par B.S. qui allait l'écouler auprès de volaillers. L'individu a été convoqué par la police et un dossier pénal a été établi à son encontre. Notons que la Direction du commerce et des prix (DCP) a saisi plus de 10 quintaux de produits alimentaires, notamment de la viande de poulet, depuis le début du mois de juillet en cours et établi 236 procès-verbaux (58 PV liés à la qualité et 78 PV liés aux pratiques commerciales) de poursuites judiciaires à l'encontre de commerçants et marchands en ce qui concerne des pratiques commerciales malsaines et le non-respect de la qualité des produits exposés, souvent impropres à la consommation et parfois pour non-respect de la chaîne de froid. La DCP a prononcé trois cessations d'activité.

H. C.

LE DINAR ALGÉRIEN PERD SA VALEUR



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Les habitants de Mizrana bloquent les routes depuis trois jours

■ Les principaux axes routiers menant de Tizi Ouzou vers Tizirt sont restés fermés hier, pour le troisième jour consécutif, à hauteur de la commune de Mizrana, à une trentaine de kilomètre au nord du chef-lieu de wilaya.

Par Hamid M.

Les habitants de Mizrana isolent Tizirt en cette période estivale pour réclamer la réfection de la route traversant le chef-lieu communal. En effet, les habitants campaient toujours hier sur leur position radicale, exigeant la prise en charge de leur revendication, contraignant les usagers de la route à faire de longs détours pour quitter ou rejoindre la ville

de Tizirt. A en croire les protestataires, aucune autorité ne se serait manifestée pour apporter les réponses nécessaires au problème posé. De sources administratives, nous avons appris que la réfection de ce tronçon routier, dans un état de dégradation tel que la chaussée est devenue impraticable, est prise en charge dans le cadre d'une opération globale lancée par la direction locale des travaux publics au profit de toutes

les communes de la wilaya et que celle-ci serait au stade de l'approbation de son cahier des charges. Un argument réfuté en bloc par les protestataires qui réitérent leur détermination à maintenir les routes fermées le temps que prendra la satisfaction de leurs revendications. Notons qu'en plus de l'action de fermeture des routes, les habitants ont emmuré le siège de la mairie de Mizrana.

H. M.

Incendies

Près de 60 ha de couvert végétal et 50 oliviers détruits

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou ont enregistré, du 1^{er} juin au 22 juillet courant, 19 départs d'incendies, causant la destruction d'un couvert végétal d'une superficie de près de 60 hectares dont 6 ha de forêts, 6,5 de maquis, 16 ha de blé sur pied, 506 oliviers et 82 bottes de foin. Selon un bilan fourni par le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile,

le capitaine Kamel Bouchakour, durant le mois de juin seuls deux feux de forêt ont été recensés alors que le reste des départs de feu se sont produits durant le mois de juillet. Les départs d'incendies de forêt reste insignifiant, comparativement à la même période de l'année dernière, durant laquelle près de 3 000 ha de couvert végétal et plus de 67 000 arbres fruitiers ont été détruits par 194 départs de feux

de forêt. Interrogé sur les causes principales de ces premiers départs d'incendies de la saison, notre interlocuteur a indiqué que les décharges sauvages et l'incinération sont à leur origine. Il n'a pas manqué de souligner que cet été la situation reste sous la maîtrise des éléments de la Protection civile pour le moment, faisant remarquer qu'il a été fait appel une seule fois à l'une des deux colonnes mobiles pour intervenir du côté des Ouadhias. Néanmoins, Kamel Bouchakour n'a pas manqué l'occasion de renouveler son appel à l'adresse du citoyen pour plus de prévention dans la lutte contre les incendies, notamment en respectant les consignes de base en la matière, éviter l'incinération, opérer le désherbage autour des plantations et des habitations et éradiquer les décharges sauvages.

H. M.